

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE & SOLIDAIRE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON



POUR MIEUX S'ORGANISER ET SE DÉVELOPPER, PARTAGEONS NOS ENJEUX ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS!

QUELQUES IDÉES REÇUES SUR LES ENTREPRISES SOCIALES ET SOLIDAIRES

Elles recrutent fortement

VRAI 71% ont réalisé au moins une embauche en 2014

Elles sont totalement subventionnées

FAUX 42% de leurs ressources proviennent de la vente de biens ou services

Elles sont créatrices de valeurs

VRAI 67% ont dégagé un bénéfice en 2014

Elles ne payent pas d'impôts

FAUX 89% sont assujetties à au moins un impôt

Comme toutes les entreprises, celles de l'économie sociale et solidaire (ESS) ont au cœur de leurs préoccupations la question de leur modèle économique et de sa consolidation. Ceci est d'autant plus vrai que ce modèle est aujourd'hui impacté par plusieurs transformations majeures du contexte dans lequel elles évoluent : entrée en vigueur progressive des dispositions de la loi du 31 juillet 2014 relative à l'ESS, exigence accrue pour les entreprises de faire valoir leur utilité sociale, modification de la répartition des compétences entre les Collectivités territoriales, sélectivité plus grande des financements publics, etc.

Face à cette réalité, le Centre de Ressources DLA Financement, France Active et le Conseil National des Cres ont initié une démarche consistant en la réalisation d'enquêtes régionales destinées à

Quelle est la réalité économique des entreprises de l'économie sociale et solidaire ? Comment travaillent-elles ensemble ? Ont-elles des projets et comment les financent-elles ?

De la culture à l'éducation populaire, en passant par le médico-social, le logement, l'accompagnement à l'emploi et la protection de l'environnement, les entreprises de l'économie sociale et solidaire sont dynamiques : 61 % ont un projet d'investissement dans les 3 ans.

Mais la réalité ne se résume pas à ce chiffre, elle est bien plus complexe. L'objectif de cette première enquête, réalisée en partenariat avec la CRESS LR et le centre de ressources DLA financement, est de dresser un état des lieux chiffré, décrypter les mutations en cours et à venir.

observer la santé économique et financière des entreprises de l'ESS et les dynamiques à l'œuvre dans ce domaine. En Languedoc-Roussillon, l'Airdie et la Cress LR se sont associées à la démarche, dont les résultats sont dévoilés dans le présent rapport ; nous remercions sincèrement les responsables des 263 entreprises ayant participé. Cette forte mobilisation nous oblige : le diagnostic étant posé et les pistes de travail identifiées, nous nous devons de tout faire pour mettre en œuvre celles-ci et optimiser ainsi les conditions de financement des entreprises de l'ESS. C'est à quoi nous allons maintenant travailler en partenariat avec l'Airdie, prolongeant l'étroite collaboration établie à la faveur de cette enquête, ainsi qu'avec les autres acteurs financiers de l'ESS, notamment les banques coopératives.

Olivier Hammel, Président de la Cress LR

Ces portraits d'entreprises vont nous permettre maintenant d'aller plus loin : donner aux entrepreneurs engagés les moyens d'agir.

En développant les circuits financiers solidaires de l'épargne salariale aux financements solidaires, un environnement favorable à l'entrepreneuriat, nous pourrions bâtir et proposer des solutions sur mesure pour les entrepreneurs et les territoires.

Nous partageons avec la CRESS LR cette ambition d'entreprendre pour transformer la société, de faire reconnaître, sur le terrain, la finance solidaire comme moteur de transformation de l'économie.

Ainsi, nous vous proposons dans ce rapport de mieux comprendre les entrepreneurs engagés pour préparer l'économie solidaire de demain.

Bonne lecture !

Patrick JACQUOT, Président de l'Airdie

LE CONTEXTE DES ENTREPRISES DE L'ESS

Le contexte dans lequel évoluent les entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) connaît de profondes mutations liées, notamment, à l'intensification de la concurrence dans de nombreux secteurs d'activité, aux fortes contraintes budgétaires pesant sur les pouvoirs publics qui conduisent ces derniers à faire preuve de plus de sélectivité dans les financements qu'ils accordent, à la

réforme des Collectivités territoriales laquelle induit un certain nombre de modifications dans la répartition des compétences entre elles, etc. Dans ce contexte mouvant, force est de constater que **les spécificités du modèle économique des entreprises de l'ESS demeurent largement méconnues**, méconnaissance due à l'absence de production de statistiques régulières en la matière.

POURQUOI CETTE ENQUETE ?

C'est pourquoi le réseau des Chambres régionales de l'ESS (Cress), d'une part, le réseau France Active et le Centre de Ressources DLA Financement, d'autre part, se sont associés pour porter ensemble une démarche d'observation de la situation économique et financière des entreprises de l'ESS.

Après avoir été menée dans six régions au cours des deux années précédentes (Bourgogne, Centre, Limousin, Nord-Pas-de-Calais, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes), l'enquête correspondante a été conduite en

Languedoc-Roussillon du mois de juin au mois de septembre 2015, dans le cadre d'un étroit partenariat entre l'Airdie (Fonds territorial France Active pour le Languedoc-Roussillon), le Centre de Ressources DLA Financement et la Cress Languedoc-Roussillon (Cress LR). Il est à noter que ces différentes enquêtes régionales ont été réalisées sur la base d'un même questionnaire, conçu par le Centre de Ressources DLA Financement. **Les résultats obtenus au travers de notre enquête sont, d'une manière générale, convergents avec ceux enregistrés dans les autres régions.**

LE PANEL EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

En Languedoc-Roussillon, ce questionnaire a été adressé, principalement par voie électronique, à **environ 700 entreprises**, se répartissant comme suit :

- 500 faisant partie du panel régional des entreprises de l'ESS mis en place et animé par la Cress LR dans le cadre des travaux de son Observatoire ;
- 200 appartenant au portefeuille des structures de l'ESS financées par l'Airdie.

263 réponses exploitables ont été recueillies, ce qui représente 2,4 % du total des établissements employeurs de l'ESS répertoriés dans la région (au nombre de près 10 800 ; source : Insee, Clap 2013).

PRESENTATION DE L'ECHANTILLON

Les **263 entreprises** ayant répondu se répartissent comme suit du point de vue de leur **statut juridique** :

- 88 % sont des associations
- 10 % sont des coopératives
- 2 % sont des mutuelles ou des sociétés commerciales

LES STATUTS JURIDIQUES

La grande majorité des répondants, 88 %, sont des associations, ce qui est conforme à la réalité de la composition de l'ESS régionale, au niveau de laquelle ce type de structure représente 84 % du total des établissements employeurs (Source : Insee, Clap 2013). On remarquera qu'une fraction significative des associations de l'échantillon sont assujetties à l'impôt sur les Sociétés (20 %) et/ou à la TVA sur l'ensemble (25 %) ou une partie (12 %) de leur activité. Ceci signifie que ces associations ont une activité économique marchande assez conséquente.

Les coopératives représentent 10 % du total des structures ayant répondu, ce qui est, là aussi, à peu près conforme à la réalité (leur poids dans le total des établissements employeur de l'ESS s'établit à 12 % ; source : Insee, Clap 2013). Il s'agit principalement de Scop et de coopératives agricoles. Les coopératives bancaires, pour leur part, ont très peu participé à l'enquête, probablement parce qu'elles ne se sont guère senties concernées par la thématique abordée.

Les sociétés commerciales correspondent aux sociétés dites « classiques » (hors statuts

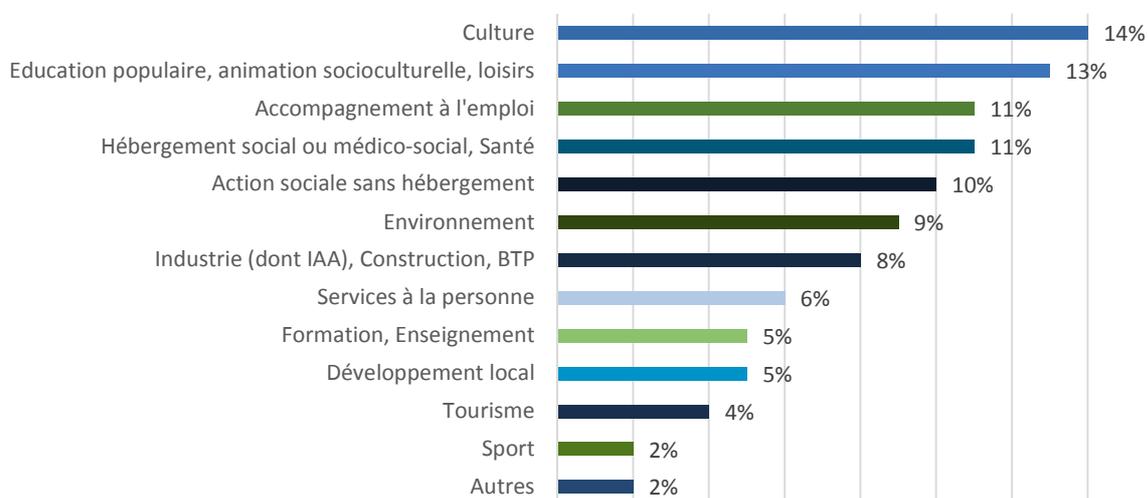
traditionnels de l'ESS) ayant un objet d'utilité sociale, que la loi sur l'ESS du 31 juillet 2014 a reconnu comme faisant désormais partie du périmètre de l'ESS. Elles représentent 2 % des répondants ; il s'agit essentiellement de Structures d'Insertion par l'Activité Economique. Cet élargissement du périmètre de l'ESS étant très récent, il est, pour l'heure, difficile de dire si le poids de ces entreprises est conforme ou non à ce que l'on observe dans la réalité.

Représentant 1 % des répondants, les mutuelles sont sous-représentées par rapport à la place qu'elles occupent dans l'ESS régionale (4 % du total des établissements employeurs ; source : Insee, Clap 2013). Elles aussi se sont probablement senties assez peu concernées par le thème de cette enquête.

L'échantillon ne comporte aucune fondation, mais ce type d'entreprise ne représente qu'une part infime du total des établissements employeurs de l'ESS régionale (0,6 % ; source : Insee, Clap 2013).

LES SECTEURS D'ACTIVITE

Les structures enquêtées se répartissent comme suit du point de vue du **secteur dans lequel elles exercent leur activité principale** :



L'analyse de la représentativité sectorielle de l'échantillon est rendue délicate par le fait que, dans les répertoires de l'Insee, un nombre relativement élevé d'associations sont affectées au code APE 94.99Z, dont le libellé, « Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire », ne dit rien de l'activité qu'elles exercent (il s'agissait précédemment des associations dites « non classées ailleurs » : elles représentent 24 % du total des établissements employeurs de l'ESS régionale et 29 % du total des établissements employeurs associatifs ; source : Insee, Clap 2013).

On peut néanmoins indiquer que **les principaux secteurs représentés sont ceux qui sont les plus caractéristiques de l'ESS régionale** : la culture et l'action sociale sans hébergement occupent ainsi une place à peu près conforme à

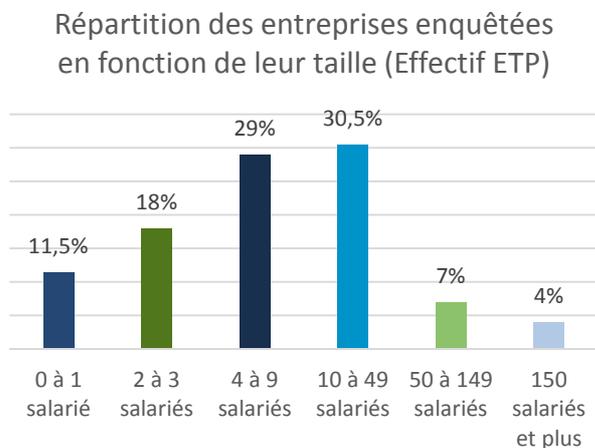
celle qui est la leur dans la réalité, tandis que le secteur de l'hébergement social ou médicosocial et de la santé s'avère, quant à lui, sensiblement surreprésenté.

En revanche, le secteur de la formation et de l'enseignement apparaît légèrement sous-représenté, tandis que celui du sport occupe une place nettement inférieure à celle qui est la sienne dans la réalité.

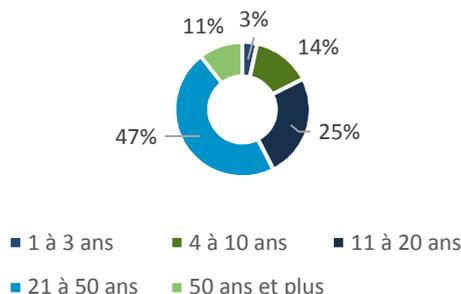
Quant aux secteurs de l'éducation populaire, animation socioculturelle, loisirs et de l'environnement, qui sont assez bien représentés dans l'échantillon, il est difficile de dire si leur poids est conforme ou non à celui qui est le leur dans la réalité, la plupart des structures correspondantes relevant du code APE 94.99Z.

LA TAILLE ET L'ÂGE DES ENTREPRISES

Enfin, les 263 structures ayant répondu se répartissent comme suit en fonction, d'une part, de leur **taille** (appréciée à partir de l'effectif en Equivalent Temps Plein) et, d'autre part, de leur **âge** :



Répartition des entreprises enquêtées en fonction de leur âge



La comparaison avec les données de l'Insee montre que, par rapport à la réalité de l'ESS régionale, les structures de taille intermédiaire ou grande sont surreprésentées au sein de l'échantillon (les établissements de 10 à 49 salariés représentent 18 % du total des établissements employeurs de l'ESS régionale, et ceux de 50 salariés et plus, 5 % ; source :

Insee, DADS 2012), tandis que les structures récentes y sont sous-représentées (les établissements ayant entre 1 et 3 ans et ceux ayant entre 4 et 10 ans représentent, respectivement, 11 % et 37 % du total des établissements employeurs de l'ESS régionale), ces deux caractéristiques étant d'ailleurs, au moins pour une part, liées.

Au final, il ressort des éléments précédents que l'échantillon sur lequel repose la présente étude permet d'obtenir une **image fiable de la situation économique et financière de l'ESS en Languedoc-Roussillon**. Néanmoins, le poids des structures importantes en termes de nombre de salariés et relativement anciennes y étant plus élevé que dans la réalité, cela pourra avoir tendance à tirer vers le haut certains résultats, par exemple en matière de montant des budgets.

SITUATION ECONOMIQUE

CHIFFRES CLES

- ➔ 67 % des entreprises affichent un excédent en 2014.
- ➔ 71 % ont réalisé au moins une embauche en 2014.
- ➔ Schéma économique hybride :
- ➔ Les ressources : 52 % publiques - 48 % privées.
- ➔ 4 / 5 ont un partenariat avec l'Etat ou le Département.
- ➔ 1 / 2 a un partenariat avec la Région.

Les entreprises de l'ESS construisent leur budget à partir de cinq types de ressources : le bénévolat, les cotisations, le subventionnement public et privé (don et mécénat) ainsi que les ressources générées par l'activité.

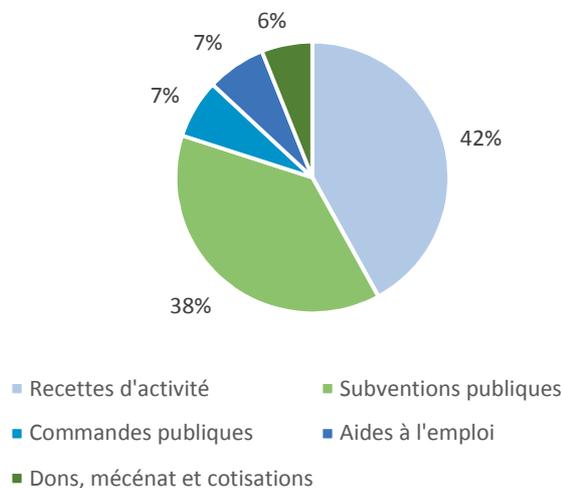
Cette hybridation des ressources est fortement liée aux objectifs poursuivis et s'observe par nature d'activité, âge et taille. S'agissant des coopératives, le principe économique central de ces entreprises est l'autonomie de gestion :

leurs ressources sont, en conséquence, générées par l'activité.

Les mutations économiques récentes ont beaucoup fait évoluer les postulats portés par les acteurs de l'ESS : l'entrepreneuriat et la mission d'utilité sociale se cherchent et se rencontrent ! L'enquête permet d'observer le poids de chacune des ressources mobilisées par les répondants, en fonction de leur date de création, de leur taille ou de leur secteur d'activité.

LES RESSOURCES

Composition des ressources



Selon les secteurs d'activité, la part des recettes d'activité est très variable, pouvant aller de 100 % dans le tourisme, restauration à 26 % dans l'action sociale sans hébergement, en passant par 58 % dans les services à la personne.

33 % des structures ont déjà répondu à une commande publique mais seulement 7 % déclarent avoir obtenu un marché. En comparaison, au niveau national, 20 % des structures obtiennent un marché pour une proportion équivalente de structures répondant à une commande publique.

38 % des recettes proviennent du public sous forme de subventions. Les modes de contractualisation sont variables, la forme la plus courante est la subvention annuelle. Les premiers financeurs sont les Conseils Départementaux (pour 30 % des structures), suivi de l'État (23 %), de la Région (15 %) et des Intercommunalités (13%).

Globalement, la composition du financement de l'activité des entreprises s'établit comme suit : 52 % provenant du secteur public et 48 %

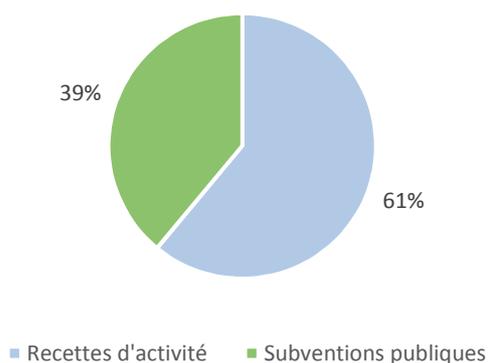
du secteur privé, configuration assez proche de celle observée au niveau national : 49 % public / 51 % privé.

L'âge, clé de lecture la plus pertinente

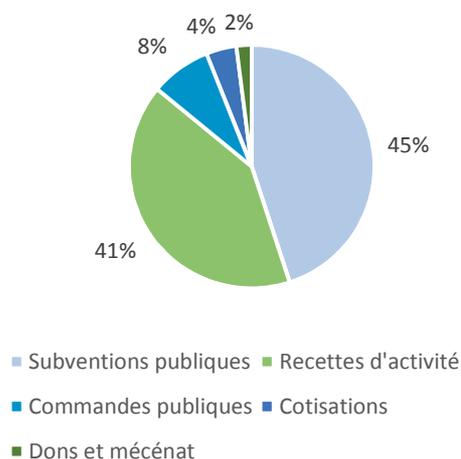
La composition des Produits, très diversifiée, varie selon la taille des structures, leur âge et leur secteur d'activité. **L'âge est la clé de lecture la plus pertinente de l'échantillon :**

- **Pour les structures jeunes, celles ayant moins de 5 ans, le modèle économique est bipolaire, orienté très nettement vers les ressources privées,** avec 61 % de recettes d'activité et 39 % de financements publics (subventions et aides à l'emploi).
- **Après 5 ans, le modèle économique se diversifie,** les recettes d'activité ne représentant plus que 41 % du total des ressources, les subventions publiques (y compris les aides à l'emploi), 45 %, les commandes publiques, 8 %, les dons et le mécénat, 2 %.

Composition des ressources pour les entreprises de moins de 5 ans



Plus de 5 ans



Ces représentations graphiques illustrent bien l'évolution du schéma économique selon le cycle de vie d'une entreprise. Avec le temps, les structures atteignent une taille suffisante pour faire davantage levier sur du financement public et diversifier leurs ressources.

Cette interprétation doit néanmoins être relativisée dans la mesure où les deux groupes d'entreprises ne sont pas composés de façon homogène : dans celui des moins de 5 ans, les coopératives représentent 42 % du total et les associations 54 % ; dans celui des plus de 5 ans, les coopératives ne représentent que 6 % du total, tandis que les associations en représentent 92 %. Ceci contribue évidemment à expliquer que la part des recettes d'activité soit nettement plus importante dans le 1^{er} groupe que dans le second. Le phénomène de diversification des ressources au cours du temps n'en demeure pas moins une réalité, particulièrement sensible au niveau des associations.

L'évolution des financements publics : inquiétude majeure des structures

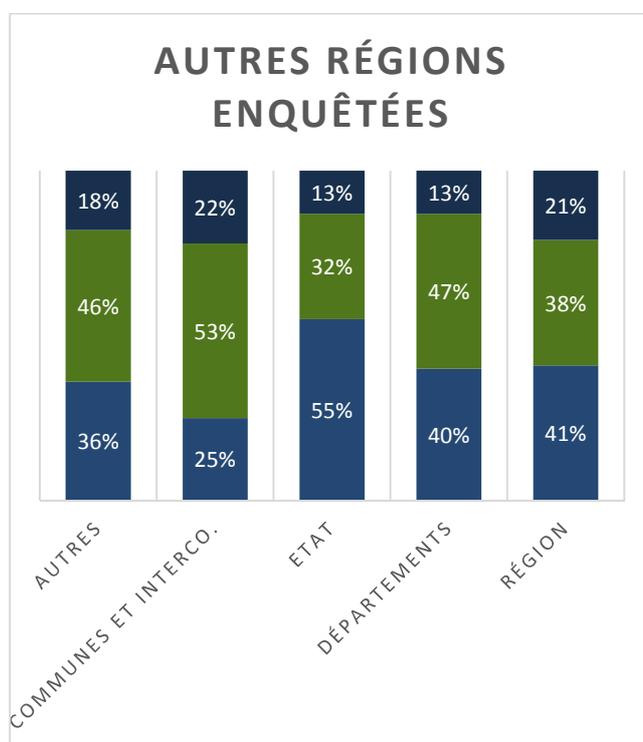
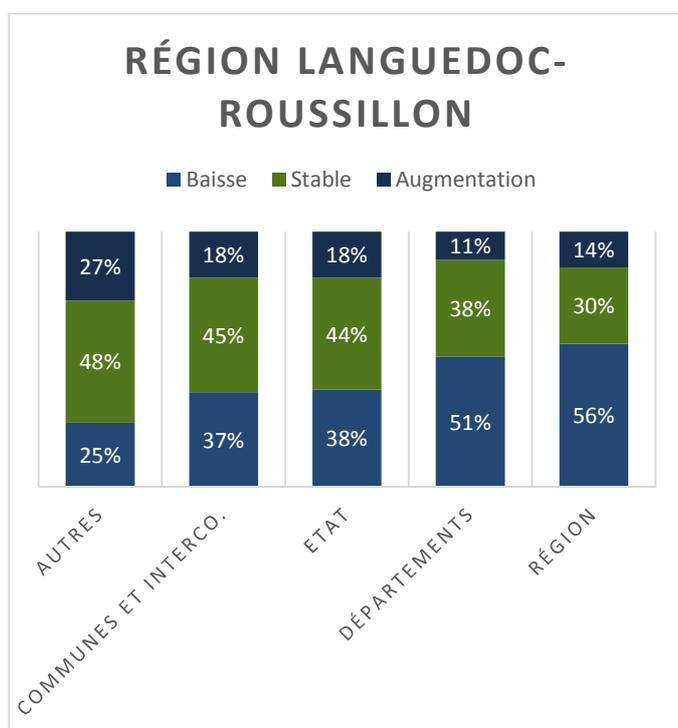
La première difficulté mentionnée est l'évolution des financements publics : 61 % des structures assistent à une diminution ou une stagnation de leur financement public entre 2013 et 2014.

Entre 50 et 55 % des structures mentionnent une baisse de leur Conseil Départemental ou du Conseil Régional. A contrario, 60 % des

répondants notent une stabilité ou augmentation de l'État et des Communes. Ce ratio s'élève à 80 % pour les Intercommunalités.

Au niveau national, c'est l'État qui apparaît comme l'acteur en plus forte baisse. En Languedoc-Roussillon, le désengagement de l'État est donc moins fortement ressenti.

Les graphiques ci-dessous illustrent bien le climat d'inquiétude et le manque de visibilité par rapport aux Conseils Départementaux et à la Région :



Le recentrage des financements publics, une réalité

Les compétences des collectivités sont de plus en plus affirmées et les compétences partagées ont tendance à disparaître. C'est le cas notamment dans les secteurs de la culture, de l'éducation populaire, du tourisme, etc.

Les aides à l'emploi sont davantage utilisées par les structures jeunes, moins de 15 ans, en recherche de stabilité et de sécurisation de leur schéma économique.

La contribution des entreprises de l'ESS à la redistribution

Différents régimes de redistribution des richesses créées cohabitent au sein des entreprises de l'ESS. En principe, les associations relevant de la loi de 1901 et, plus généralement, les organismes à but non lucratif, ne sont pas soumis aux impôts commerciaux : impôt sur les sociétés, contribution économique territoriale et TVA. En revanche, les associations deviennent assujetties à ces impôts dès lors qu'elles

exercent une activité commerciale, et ce afin d'éviter les distorsions de concurrence et de garantir le respect du principe d'égalité devant l'impôt.

88 % des répondants sont assujettis à au moins un impôt : 60 % (75 ?) à la taxe sur les salaires et 29 % aux impôts commerciaux.

CHIFFRES CLES :

- 38 % des entreprises rencontrent des difficultés récurrentes de trésorerie
- 61 % ont un projet d'investissement dans les trois ans
- 4 % ont mené une campagne de financement participatif ou crowdfunding
- 52 % mentionnent une relation de qualité avec leur banque

Dans son cycle de vie, l'entreprise rencontre une diversité de besoins de financement et une palette variée de solutions : l'enjeu est de trouver les bonnes réponses à chaque besoin.

Les besoins en trésorerie

L'insuffisance de trésorerie constitue l'une des principales préoccupations des répondants : 38 % rencontrent des difficultés de trésorerie plusieurs fois dans l'année. Au niveau national, cet indicateur s'élève à 33 %, proche de celui observé pour les TPE par l'Observatoire de BPI France : 29 %.

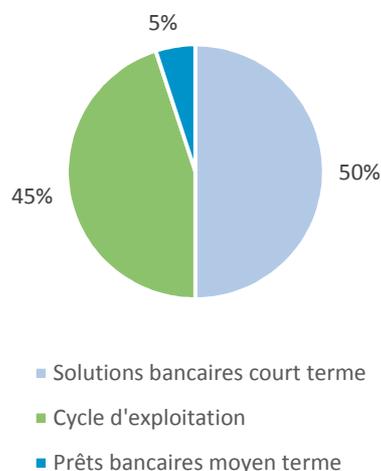
Ces difficultés de trésorerie s'expliquent par une insuffisance de fonds propres : l'exploitation fonctionne alors à flux tendu et un retard d'encaissement peut générer une situation d'urgence.

Un autre facteur réside dans le manque d'anticipation : l'entreprise peut ne pas

disposer de document de pilotage lui permettant de communiquer et de trouver une solution rapidement.

Les secteurs les plus touchés sont la culture, l'environnement et l'accompagnement à l'emploi.

Pour résoudre ces difficultés, les entreprises de l'ESS mobilisent d'abord des solutions à court terme avec leur banque, telles que le découvert autorisé ou la cession de créances type Dailly, et interviennent ensuite sur leur cycle d'exploitation : retard dans le règlement des factures et relance des créanciers :



Les solutions plus pérennes, comme des apports en fonds propres ou prêts bancaires, sont trop peu utilisées.

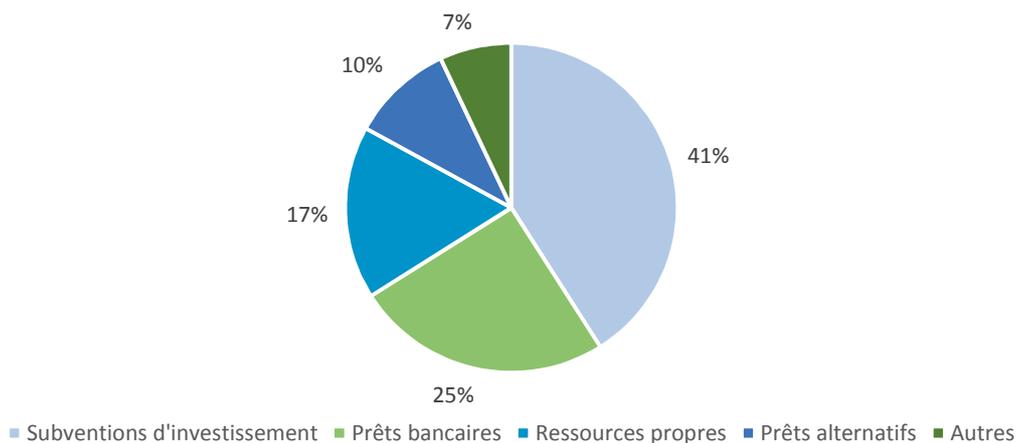
Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce résultat : pour mobiliser des solutions de financement sur le long terme, la structure doit être en capacité de se projeter et de présenter son schéma économique sur les trois prochaines années. Disposer d'une telle visibilité représente un exercice de plus en plus difficile pour les entreprises.

Financement des investissements

61 % des entreprises ont un projet d'investissement dans les trois ans. Cet indicateur illustre bien la dynamique de développement des structures de l'ESS. Les montants sont compris entre 8 et 40 K€ pour les entreprises de moins de 50 salariés ; au-delà de 50 salariés, le budget moyen s'élève à 80 K€.

De plus, les solutions de trésorerie mobilisées évoluent avec l'âge et la taille des structures. En effet, plus l'entreprise est ancienne et porte de l'emploi, plus elle se tourne vers des solutions de financement pérennes : 1/3 d'échelonnement de dettes, 1/3 de solutions de court terme avec leur banque et 1/3 de solutions pérennes avec leur banque ou d'autres partenaires.

Pour les financer, les entreprises envisagent de mobiliser un panachage de solutions : subventions d'investissement publiques ou privés (dons et mécénat) ; prêts bancaires ; ressources propres ; prêts alternatifs (Airdie, BPI, etc.) :



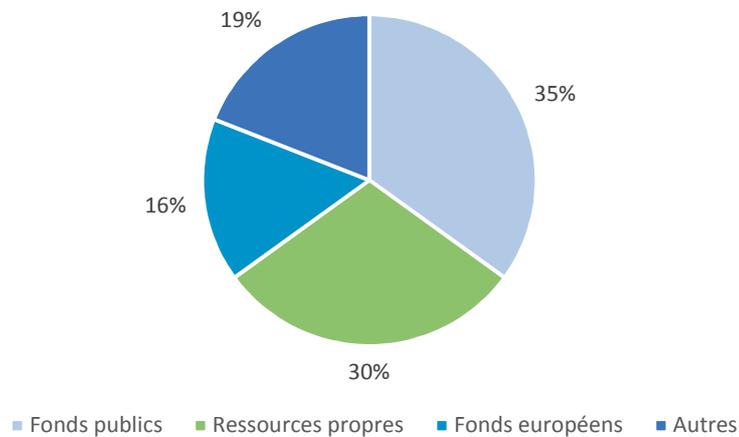
Les entreprises de l'ESS se tournent ainsi en premier lieu vers la puissance publique, puis vers les fondations et, enfin, vers les banques. Mais encore trop de structures ont recours à leurs fonds propres, ce qui n'est pas une bonne réponse à ce besoin de financement. En effet, pour investir, consolider l'existant ou renouveler du matériel, les dirigeants ont besoin de mobiliser des ressources de moyen terme. Un investissement mal financé peut déstabiliser l'assise financière de l'entreprise et,

à terme, mettre en cause sa pérennité. Il est conseillé de recourir à des solutions de financement du type emprunt bancaire, subvention d'investissement, crowdfunding et prêt alternatif.

Concernant l'accès aux prêts bancaires, la taille est un facteur de différenciation important : les petites entreprises ont davantage de difficultés d'accès aux emprunts bancaires, du fait d'une plus grande frilosité des banquiers et de freins culturels chez les dirigeants.

Financement d'un nouveau projet

Les entreprises de l'ESS mobilisent des solutions variées :



La taille des entreprises influence fortement la mobilisation de fonds propres : les très petites (1 ETP) et les très grandes (+ de 100 ETP) en mobilisent davantage, en moyenne 45 % des répondants.

Le financement participatif a été très peu mentionné par les entreprises, seulement onze d'entre elles ont mené une campagne de ce type, dont six ont abouti. Une de ces structures a animé une campagne de prêt participatif et collecté 100 K€. Les cinq autres structures se

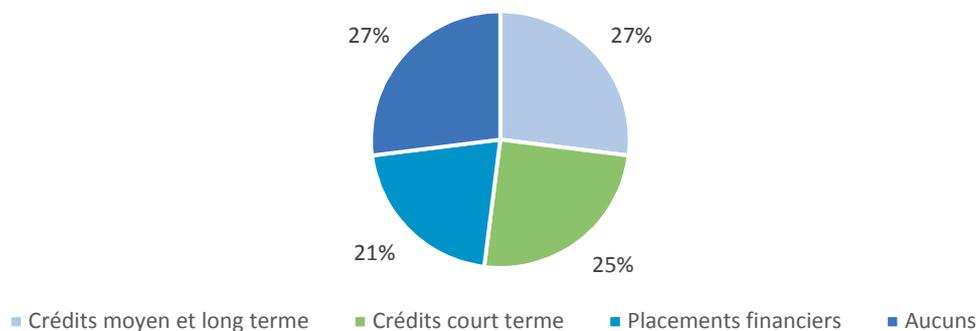
sont mobilisées sur des campagnes de don contre don pour des montants inférieurs à 11 K€.

Seulement dix entreprises mentionnent en 2^{ème} ou 3^{ème} position le crowdfunding comme une des solutions de financement sur un nouveau projet, socialement innovant ou pas. Les structures ont entendu parler du financement participatif, mais il leur est souvent difficile de faire le lien avec leur projet.

Relations avec les banques

Les entreprises travaillent majoritairement avec des banques coopératives, pour 65 % des répondants. Leur relation se matérialise par la mobilisation de produits et services bancaires.

73 % des entreprises, quel que soit leur âge ou leur taille, utilisent au moins un produit ou service bancaire au-delà de la gestion d'un compte courant :



Le premier produit bancaire utilisé est le crédit à moyen (16 %) et long terme (11 %); les crédits à long terme portent sur l'immobilier et sont mobilisés uniquement par les structures de taille relativement importante (+ de 20 salariés). En revanche, les crédits de moyen terme sont sollicités quel que soit l'âge ou la taille des entreprises.

Viennent ensuite le crédit à court terme (découvert, Dailly...) et le placement financier; très peu utilisé par les structures de moins de 10 salariés, il est en revanche très fréquent au niveau des entreprises de plus de 10 salariés.

L'accès à de bonnes solutions de financement auprès des banques peut s'améliorer,

Les **situations bancaires critiques** les plus fréquemment rencontrées au cours des douze derniers mois :

Le premier produit bancaire utilisé est le crédit à moyen (16 %) et long terme (11 %); les crédits à long terme portent sur l'immobilier et sont mobilisés uniquement par les structures de taille relativement importante (+ de 20 salariés). En revanche, les crédits de moyen terme sont sollicités quel que soit l'âge ou la taille des entreprises.

Viennent ensuite le crédit à court terme (découvert, Dailly...) et le placement financier; très peu utilisé par les structures de moins de 10 salariés, il est en revanche très fréquent au niveau des entreprises de plus de 10 salariés.

L'accès à de bonnes solutions de financement auprès des banques peut s'améliorer,

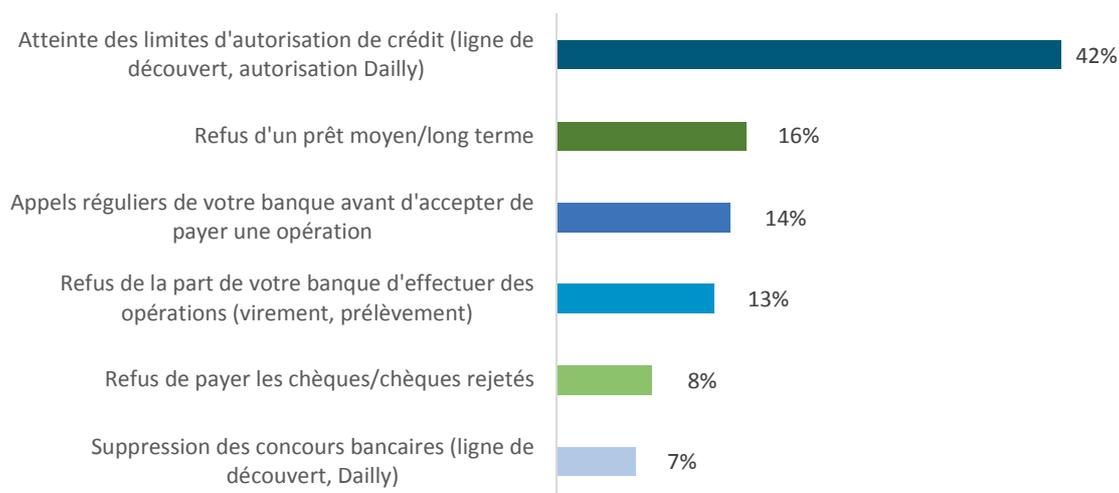
notamment pour les entreprises jeunes de petite taille (- de 10 ETP), qui mobilisent davantage de fonds propres et de solutions de court terme pour réaliser leur projet.

Plus globalement, 52 % des entreprises mentionnent une relation attentive et de qualité de la part de leur banque, tandis que 27 % estiment que cette relation pourrait faire l'objet d'améliorations, notamment en termes de connaissance des spécificités de l'ESS (18 %), mais aussi du fait de tensions nées à la suite de difficultés financières (9 %). En effet, 19 % des répondants ont traversé une situation bancaire critique au cours des douze derniers mois. Sur les autres régions enquêtées, cet indicateur varie entre 15 % et 25 %.

notamment pour les entreprises jeunes de petite taille (- de 10 ETP), qui mobilisent davantage de fonds propres et de solutions de court terme pour réaliser leur projet.

Plus globalement, 52 % des entreprises mentionnent une relation attentive et de qualité de la part de leur banque, tandis que 27 % estiment que cette relation pourrait faire l'objet d'améliorations, notamment en termes de connaissance des spécificités de l'ESS (18 %), mais aussi du fait de tensions nées à la suite de difficultés financières (9 %). En effet, 19 % des répondants ont traversé une situation bancaire critique au cours des douze derniers mois. Sur les autres régions enquêtées, cet indicateur varie entre 15 % et 25 %.

Les **situations bancaires critiques** les plus fréquemment rencontrées au cours des douze derniers mois :



SYNTHESE

A la question : « **les entreprises mobilisent-elles de bonnes solutions de financement ?** », les résultats de l'enquête permettent d'apporter les réponses suivantes :

- Pour résoudre leur **insuffisance de trésorerie**, trop peu de structures mobilisent des solutions pérennes, apport en fonds propres ou prêt bancaire ; les entreprises n'ont, semble-t-il, pas suffisamment connaissance des solutions pouvant être proposées par l'Airdie en partenariat avec leurs banques.
- Pour **investir**, les entreprises mobilisent prioritairement des solutions à moyen terme (subvention et emprunt), mais elles sont encore trop nombreuses à utiliser leurs ressources propres.
- Sur un **nouveau projet**, les entreprises pourraient davantage diversifier leurs solutions de financement, notamment en mobilisant du financement participatif.
- Les petites et jeunes entreprises ont plus de difficultés à mobiliser des **emprunts de moyen terme**, ce qui peut s'expliquer par une plus grande frilosité des banquiers et par des freins d'ordre culturel chez les dirigeants.
- Les **relations des entreprises avec leur banque** sont, en général, satisfaisantes. Elles pourraient néanmoins être améliorées, notamment en renforçant la confiance réciproque mais aussi en favorisant une meilleure anticipation des difficultés potentielles.

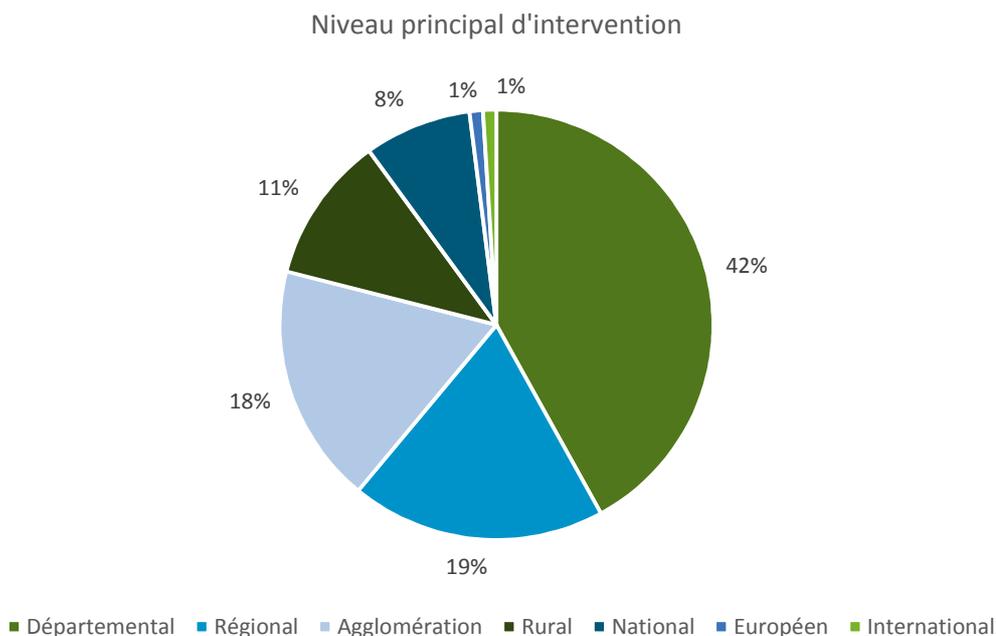
CHIFFRES CLES

- 42 % des structures enquêtées ont pour niveau principal d'intervention le département
- 91 % ont des relations de partenariat avec d'autres acteurs sur leur territoire
- 69 % sont en situation de concurrence avec d'autres acteurs sur leur territoire
- 75 % appartiennent à un réseau ou à une fédération
- 43 % ont pour principal accompagnateur leur réseau ou fédération d'appartenance
- 4 % ont mené une campagne de financement participatif ou crowdfunding
- 52 % mentionnent une relation de qualité avec leur banque

Niveau principal d'intervention

L'échelon départemental arrive nettement en tête en termes de niveau principal d'intervention des structures enquêtées, en l'occurrence pour 42 % d'entre elles. Il est suivi

de l'échelon régional (19 %) et de celui des agglomérations (18 %). Les autres échelons obtiennent des scores réduits voire très réduits.



Le croisement en fonction des secteurs d'activité fait apparaître des différences marquées :

- **L'échelon départemental** présente des taux d'occurrence supérieurs à la moyenne dans les secteurs de la santé (71 %), de l'hébergement social ou médicosocial (67 %), du développement économique, développement local (64 %), de l'accueil, accompagnement social sans hébergement (58 %) et de l'accompagnement à l'emploi (54 %).
- **L'échelon régional**, quant à lui, est particulièrement cité en tant que niveau principal d'intervention dans les secteurs de la banque, assurance, finance (67 %), de l'enseignement, formation (42 %) et de la culture (33 %).
- **L'échelon de l'agglomération** présente un taux d'occurrence supérieur à la moyenne dans un seul secteur, celui de l'éducation populaire, animation socioculturelle et loisirs (43 %), ce qui apparaît assez logique, les activités correspondantes étant souvent mises en œuvre à un tel niveau, notamment dans le cadre des Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS).

Nature des relations entretenues avec les autres acteurs sur le territoire

Une entreprise peut être en situation soit de concurrence, soit de partenariat, soit de prestation (c'est-à-dire entretenir des relations de nature commerciale, achats ou ventes) avec les autres acteurs, privés ou publics, présents sur son territoire d'intervention. Le tableau ci-dessous présente, pour chacun de ces types de

situation, le taux d'occurrence global obtenu auprès des structures enquêtées ainsi que les fréquences enregistrées selon les catégories d'acteurs concernées (qui sont au nombre de trois : autres entreprises de l'ESS, entreprises privées hors ESS et structures appartenant au secteur public).

	Taux d'occurrence global	Entreprises privées ESS	Entreprises privées hors ESS	Secteur public
Partenariat	91 %	51 %	13 %	36 %
Concurrence	69 %	42 %	42 %	15 %
Prestation	68 %	29 %	41 %	30 %

91 % des structures ayant répondu à l'enquête entretiennent des relations de nature partenariale avec d'autres acteurs présents sur leur territoire d'intervention. Dans la majorité des cas (51 %), ces relations se font avec d'autres entreprises de l'ESS. Elles concernent ensuite le secteur public (36 %) et s'avèrent peu fréquentes avec les entreprises privées ne relevant pas du champ de l'ESS (13 %).

Le croisement en fonction de la taille des structures fait apparaître un résultat intéressant, à savoir que les relations partenariales avec le secteur public sont sensiblement plus développées qu'en

moyenne au niveau des entreprises de taille restreinte : 43 % pour celles ayant 0 à 1 salarié comme pour celles ayant 2 ou 3 salariés. Ce résultat traduit peut-être, au moins en partie, le fait que les pouvoirs publics apportent de la sorte un soutien aux entreprises de l'ESS récemment créées.

Les partenariats noués portent avant tout sur le développement de l'activité (dans 51 % des cas). Les autres motifs enregistrent des taux d'occurrence nettement plus faibles : diversification de l'activité (21 %) ; zone géographique (18 %) ; autres (7 %).

69 % des structures enquêtées disent entretenir des relations de nature concurrentielle avec d'autres acteurs présents sur leur territoire d'intervention. Ces relations concernent dans une même proportion

d'autres entreprises de l'ESS ou des entreprises privées hors ESS (42 %). Les situations de concurrence avec le secteur public s'avèrent, globalement, assez peu fréquentes (15 %).

Le croisement en fonction des secteurs d'activité fait apparaître quelques résultats significatifs :

- **Les situations de concurrence inter-ESS se révèlent particulièrement développées** dans les secteurs de la culture (64 %), de l'accompagnement à l'emploi (52 %) et de l'accueil, accompagnement social sans hébergement (50 %).
- **Les situations de concurrence avec des entreprises privées hors ESS sont particulièrement fréquentes** dans l'agriculture, agroalimentaire (67 %) et la construction, BTP et activités immobilières (67 %), ce qui est logique, l'ESS étant très peu présente au sein de ces secteurs, ainsi, dans une moindre mesure, que dans les services à la personne (50 %) et l'enseignement, formation (50 %).
- Enfin, **les situations concurrentielles vis-à-vis du secteur public** présentent un taux d'occurrence significativement supérieur à la moyenne dans un seul secteur d'activité, celui de la santé (43 %).

Face à de telles situations de concurrence, **les structures enquêtées déclarent se démarquer principalement au travers de l'offre qu'elles apportent** (dans 61 % des cas). Les autres

Quant aux relations de prestation avec d'autres acteurs présents sur le territoire, elles concernent 68 % des structures enquêtées et se font d'abord avec des entreprises privée hors ESS (dans 41 % des cas), ce qui est logique au

formes de différenciation envisagées enregistrent des taux d'occurrence beaucoup plus faibles : selon le public (22 %), la tarification (12 %) ou autres (5 %).

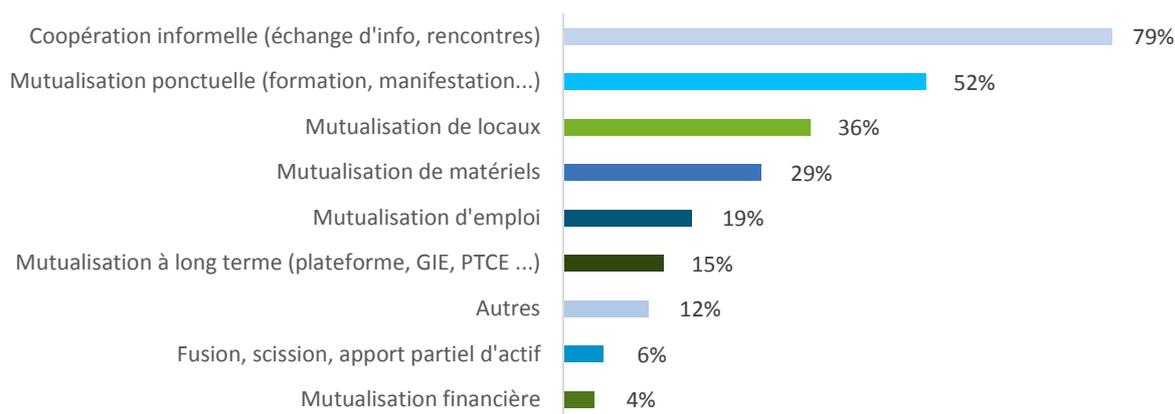
regard de leur prédominance au sein de l'économie générale, suivies, quasiment à égalité, du secteur public (30 %) et d'autres entreprises de l'ESS (29 %).

Formes de coopération

Une question portait sur les formes de coopération avec d'autres acteurs mises en place par les structures enquêtées (cette question double et précise celle vue précédemment sur les relations de type partenarial). Il en ressort, tout d'abord, que 89 % d'entre elles disent avoir instauré de telles coopérations, résultat parfaitement cohérent avec celui relatif aux partenariats.

S'agissant des formes prises par ces coopérations, les fréquences cumulées (plusieurs réponses étaient possibles, de sorte que le total fait plus de 100 %) figurent dans le graphique ci-dessous.

Formes de coopération mises en oeuvre par les entreprises enquêtées



Il apparaît que **les coopérations dites informelles (échanges d'informations, rencontres) sont, de loin, les plus développées, concernant 79 % des structures enquêtées.** Elles sont suivies des mutualisations dites ponctuelles, qui recouvrent l'organisation, par plusieurs acteurs, de formations ou de manifestations, pratiquées par 52 % des structures ayant répondu.

Viennent ensuite deux autres types de mutualisation, de locaux et de matériels, qui

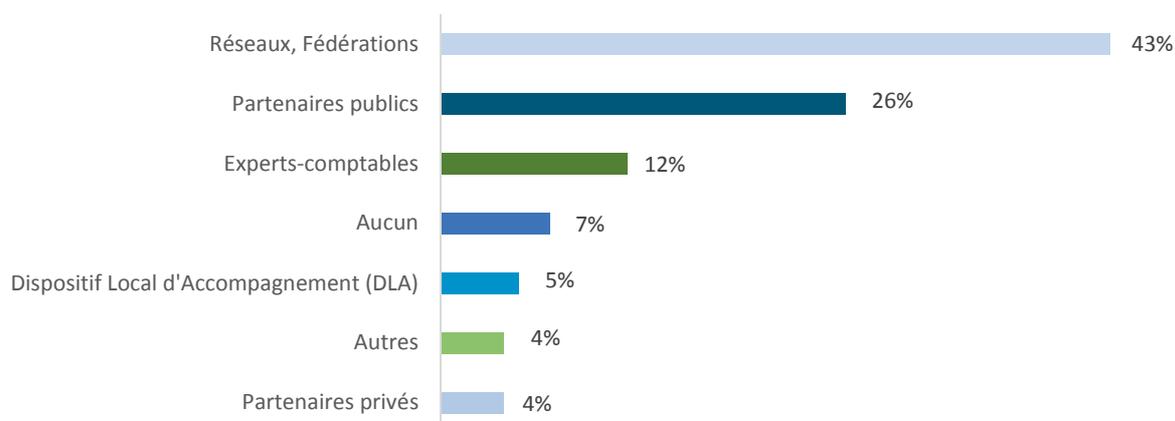
concernent, respectivement, 36 % et 29 % des structures enquêtées.

Toutes les autres formes de coopération considérées, qui ont pour point commun d'être relativement lourdes, recueillent des scores assez faibles. Pour ce qui est des fusions, scissions, apports partiels d'actifs, on notera néanmoins qu'ils sont sensiblement plus développés qu'en moyenne dans les secteurs de l'hébergement social et médicosocial (15 %) et de la santé (14 %).

Accompagnement

Les acteurs jouant le rôle de principal d'accompagnateur des entreprises ayant répondu à l'enquête figurent, par ordre décroissant, dans le graphique ci-dessous :

Acteurs jouant le rôle de principal accompagnateur des entreprises enquêtées



Un acteur se détache nettement, les réseaux et fédérations auxquels appartiennent les entreprises, qui sont le principal

accompagnateur de 43 % d'entre elles. Il est à noter que 75 % des répondants déclarent appartenir à un tel réseau ou fédération.

Le croisement selon la taille des structures fait apparaître, quant à l'accompagnement par les réseaux et fédérations, un taux d'occurrence nettement inférieur à la moyenne pour les plus petites d'entre elles, celles ayant de 0 à 1

Les partenaires publics arrivent en deuxième position en tant que principal accompagnateur des entreprises enquêtées, cités par 26 % d'entre elles.

A rebours de ce qui a été vu précédemment, le croisement en fonction de la taille des structures fait apparaître des taux d'occurrence supérieurs à la moyenne pour les plus petites d'entre elles : 33 % pour celle ayant entre 0 et 1 salarié, 34 % pour celles ayant entre 2 et 3 salariés. Ces résultats viennent corroborer ceux qui ont été vus plus haut quant au niveau relativement élevé des partenariats noués avec

salarié : 23 %. Ceci est logique dans la mesure où ces mêmes structures sont, en proportion, celles qui sont les moins nombreuses à appartenir à un tel réseau ou fédération : 53 %.

les pouvoirs publics par les entreprises de taille réduite.

Les experts-comptables correspondent au troisième acteur évoqué en tant que principal accompagnateur des structures enquêtées, mais avec un taux d'occurrence significativement inférieur aux précédents : 12 %.

Tous les autres acteurs mentionnés recueillent des taux d'occurrence réduits. Il est à noter que 7 % des entreprises de l'échantillon déclarent ne pas bénéficier d'une forme quelconque d'accompagnement.

SYNTHESE

L'ensemble des résultats précédents permettent de constater que **les entreprises de l'ESS sont en étroite interaction avec les autres acteurs faisant partie de leur environnement**. Au sein de cet écosystème, les relations avec les autres structures de l'ESS s'avèrent particulièrement intenses, au premier chef, en termes de coopérations et de partenariats, mais aussi en termes de situations concurrentielles.

S'agissant des **coopérations et partenariats** mis en place, il apparaît clairement que ce sont les formes les moins lourdes qui sont les plus développées, les fréquences diminuant au fur et à mesure de l'accroissement du degré d'engagement requis par les types de coopération considérés.

Les **réseaux et fédérations**, auxquels appartiennent une grande majorité d'entreprises de l'ESS, sont le principal acteur en matière d'accompagnement de ces dernières. Pour les structures de plus petite taille, les **pouvoirs publics** jouent aussi un rôle crucial en termes de partenariat et d'accompagnement.

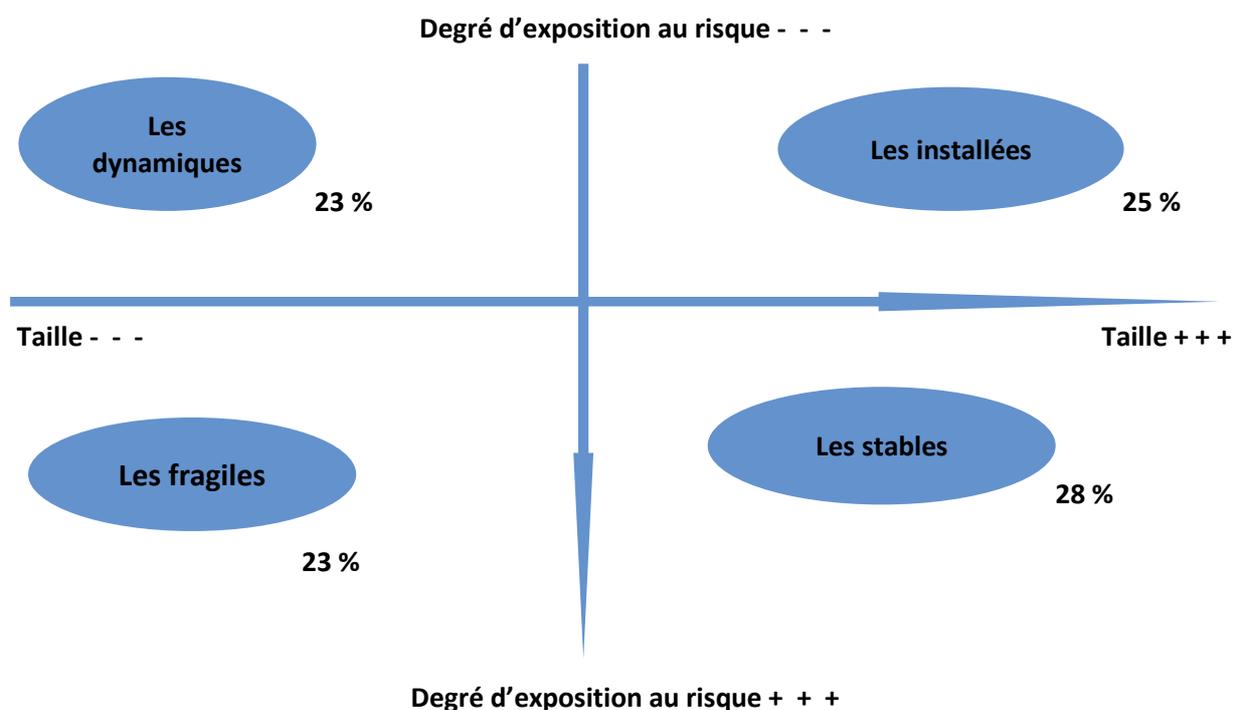
CHIFFRES CLES

- *Les dynamiques* : 23 %
- *Les fragiles* : 23 %
- *Les stables* : 28 %
- *Les installées* : 25 %

Les éléments d'information recueillis au travers de cette enquête permettent, sur la base de **deux critères**, d'établir une **typologie des entreprises de l'ESS**. Ces deux critères sont :

- D'une part, la **taille des structures**, appréhendée au moyen du nombre de salariés (critère porté en abscisse : les structures positionnées le plus à gauche de l'axe sont de petite taille ; au fur et à mesure que l'on se déplace vers la droite, la taille des structures augmente).
- D'autre part, le **degré d'exposition au risque**, critère correspondant à la combinaison de multiples facteurs : équilibre du schéma économique, accessibilité aux solutions de financement, qualité de la relation avec la banque (critère porté en ordonnée : les structures positionnées en haut de l'axe sont faiblement exposées au risque ; au fur et à mesure que l'on se déplace vers le bas, le degré d'exposition au risque augmente).

Typologie des entreprises de l'ESS



Quatre catégories ont ainsi pu être distinguées, chacune représentant une proportion assez comparable du total des entreprises de l'échantillon.

Les dynamiques

Elles représentent **23 % de l'échantillon total**. Il s'agit de **structures de petite taille** (1,8 ETP en moyenne en 2014) et **modérément exposées au risque**. **Plutôt jeunes** (41 % ont moins de 15 ans ; 20 % ont moins de 5 ans), elles relèvent de secteurs d'activité très divers. Elles se caractérisent aussi par un recours non négligeable au travail à temps partiel et par un nombre de bénévoles relativement faible.

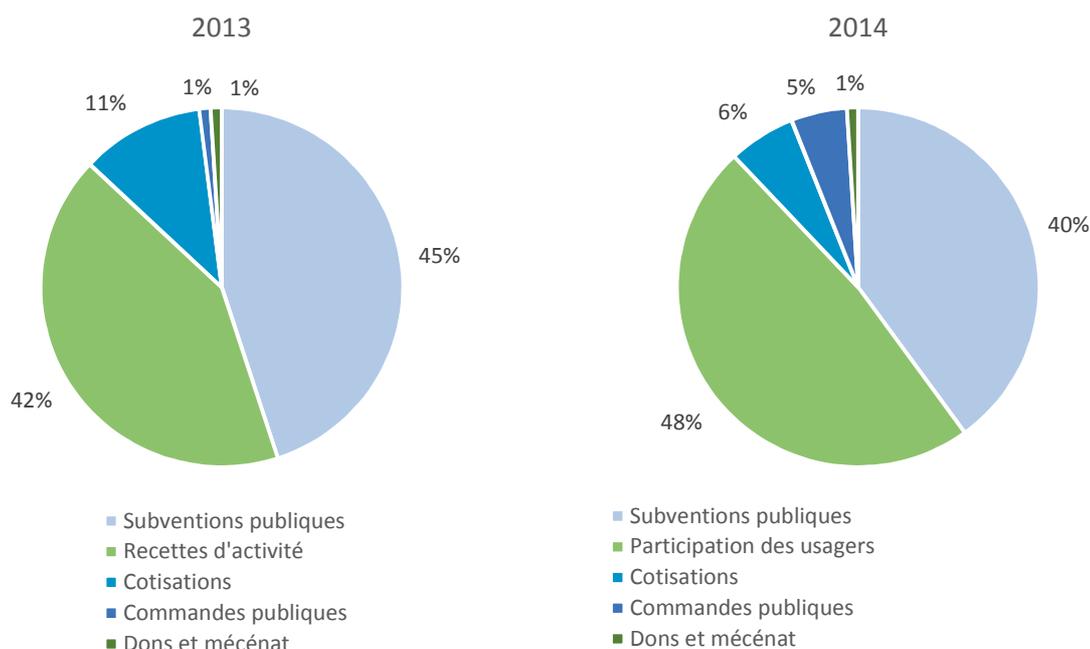
Leur dynamisme se manifeste, notamment, par le fait qu'elles ont connu une **forte croissance de l'emploi entre 2013 et 2014** (+ 32 % en termes d'ETP, soit 0,6 ETP supplémentaire) et que plus de la moitié d'entre elles (57 %) disent avoir un projet d'investissement à trois ans.

Une part assez importante de ces entreprises (33 %) n'ont pas de locaux ou bénéficient, en la matière, d'une mise à disposition. **Une majorité d'entre elles (61 %) ont dégagé un bénéfice en 2014**.

15 % ont déjà été confrontées à une situation bancaire difficile et 33 % rencontrent ou ont rencontré des difficultés de trésorerie.

Le **budget d'exploitation moyen** des entreprises de cette catégorie s'élève à **65 K€**. **Leur modèle économique** repose principalement sur **deux piliers** : les **recettes d'activité**, dont la part dans le total de leurs financements a progressé entre 2013 et 2014, et le **subventionnement public**, dont la place a sensiblement diminué entre ces deux dates (mais celle des commandes publiques a progressé, de sorte que la part du financement public est restée à peu près équivalente).

La place des cotisations a diminué de manière significative entre 2013 et 2014 et celle des dons et du mécénat, qui est minime, est demeurée stable. En définitive, les financements privés sont majoritaires pour cette catégorie, s'élevant à 55 % du total, la part des financements publics étant de 45 %.



Les fragiles

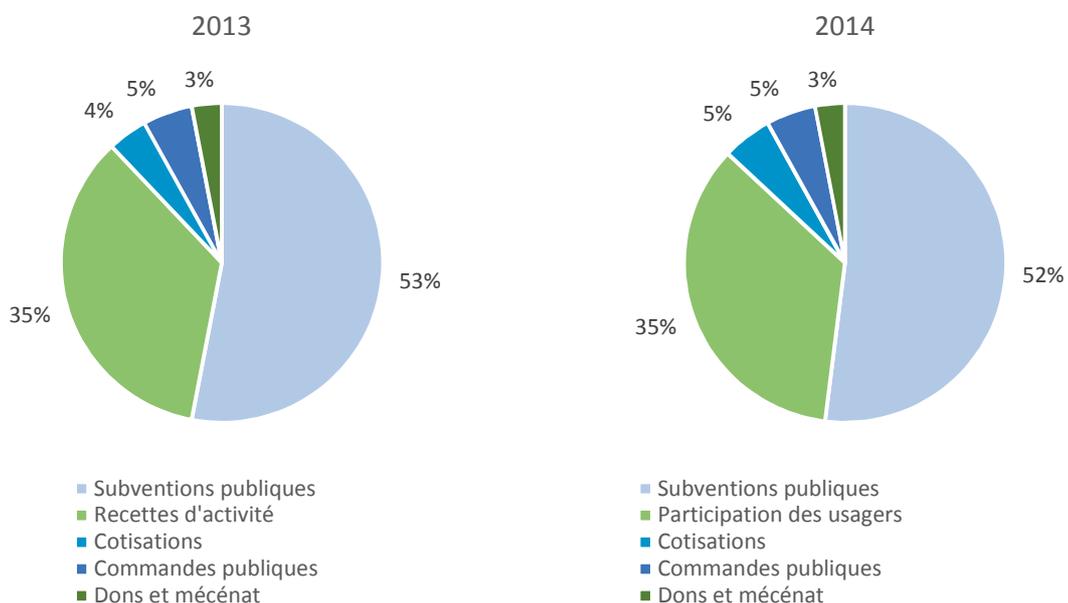
Elles représentent **23 % de l'échantillon total**. Ce sont des structures de **taille plutôt restreinte** (4,2 ETP en moyenne en 2014), mais moins que les dynamiques, et **assez fortement exposées au risque**. **Relativement jeunes** (36 % ont moins de 15 ans), elles recourent fortement au travail à temps partiel. **Les secteurs de l'accompagnement à l'emploi, de l'éducation populaire, animation socioculturelle, loisirs et de la culture sont particulièrement représentés au sein de cette catégorie.**

Ces entreprises ont enregistré une **croissance de l'emploi modérée entre 2013 et 2014** (+ 8 % en termes d'ETP). Un peu plus de 50 % d'entre elles indiquent avoir un projet d'investissement à trois ans.

Une majorité de ces structures (59 %) sont locataires de leurs locaux et 38 % d'entre elles bénéficient d'une mise à disposition. **Moins de 50 % d'entre elles ont été bénéficiaires en 2014.**

25 % ont déjà été confrontées à une situation bancaire difficile et 50 % rencontrent ou ont rencontré des difficultés de trésorerie. Seulement 48 % indiquent avoir des relations de qualité avec leur banque.

Le budget d'exploitation moyen des entreprises de cette catégorie s'élève à **198 K€**. **Leur modèle économique**, qui est resté très stable entre 2013 et 2014, repose essentiellement sur les **subventions publiques**, lesquelles représentent un peu plus de la moitié du total de leurs financements. Les recettes d'activité correspondent à un peu plus de 1/3 de ce même total, les autres sources de financement occupant une place réduite. Globalement, les financements publics sont majoritaires pour cette catégorie, représentant un peu moins de 60 % du total, la part des financements privés s'établissant à près de 40 %.



Les stables

Elles représentent **28 % de l'échantillon total**. Il s'agit d'entreprises de **taille intermédiaire et moyennement exposées au risque**. **Plutôt anciennes** (38 % d'entre elles ont plus de 25 ans d'existence), elles recourent de façon importante au travail à temps partiel. Comme pour la catégorie précédente, les secteurs de la culture et de l'éducation populaire, animation socioculturelle, loisirs sont fortement représentés au sein de cette catégorie. On y trouve aussi un nombre relativement élevé de structures appartenant au secteur de l'action sociale sans hébergement.

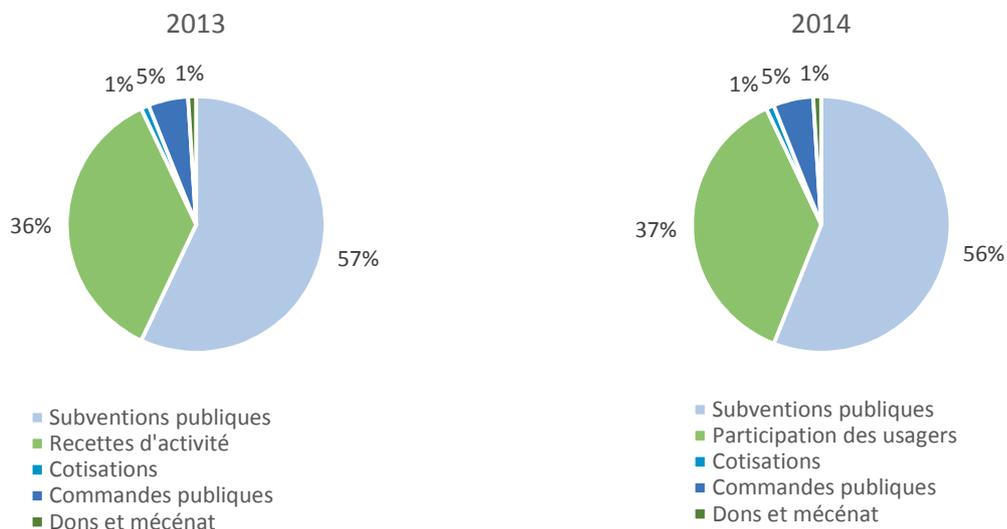
Ces entreprises ont connu une **croissance de l'emploi modérée entre 2013 et 2014** (+ 6 % en termes d'ETP). 57 % d'entre elles déclarent avoir un projet d'investissement à trois ans.

La majorité des structures concernées sont locataires de leurs locaux (61 %), 28 % disposant d'une mise à disposition et 11% étant propriétaires. **55 % d'entre elles ont dégagé un bénéfice en 2014**.

10 % seulement de ces structures ont déjà été confrontées à une situation bancaire difficile et

43 % d'entre elles rencontrent ou ont rencontré des difficultés de trésorerie. 61 % indiquent avoir des relations de qualité avec leur banque.

Le budget d'exploitation moyen des entreprises de cette catégorie s'élève à **591 K€**. **Leur modèle économique**, demeuré très stable entre 2013 et 2014, est fondé, comme pour la catégorie précédente, mais de façon encore un peu plus marquée, sur le **subventionnement public**, résultat à mettre en relation avec le **caractère d'intérêt général de beaucoup des activités concernées**. Là aussi, les recettes d'activité représentent un peu plus de 1/3 du financement total, tandis que les autres sources occupent une part restreinte. Au final, la répartition entre les financements publics et les financements privés s'établit, approximativement, à 60% contre 40%.



Les installées

Elles représentent **25 % de l'échantillon total**. Ce sont des entreprises de **taille relativement importante et modérément exposées au risque**. Elles sont, en général, **assez anciennes** (67 % ont plus de 25 ans d'existence), recourent faiblement au travail à temps partiel et s'appuient sur un nombre moyen de bénévoles plutôt élevé (71 en moyenne). Un secteur d'activité est prépondérant au sein de cette catégorie, celui de l'hébergement social ou médico-social.

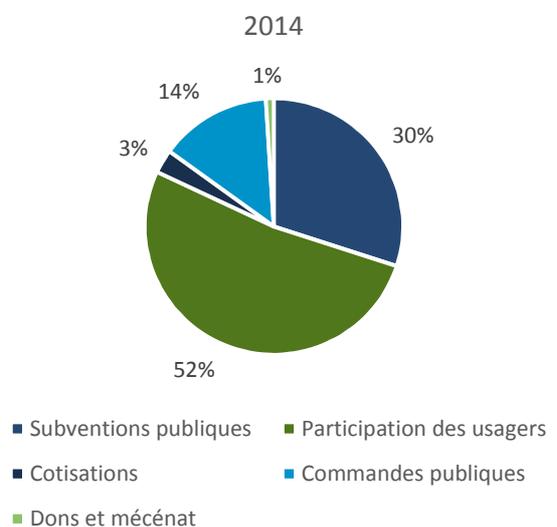
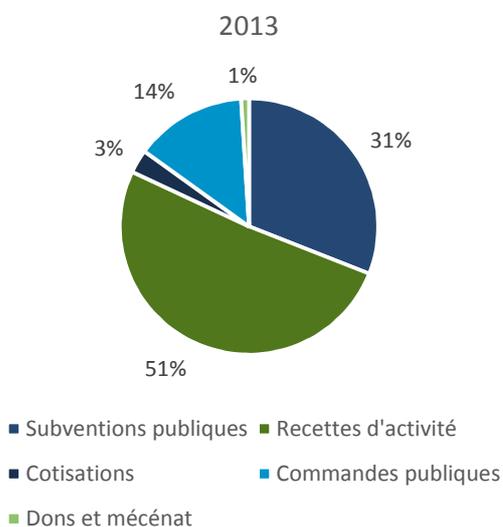
Ces structures ont enregistré une **faible croissance de l'emploi entre 2013 et 2014** (+ 3 % en termes d'ETP). La grande majorité d'entre elles (78 %) disent avoir un projet d'investissement à trois ans.

Une proportion relativement élevée d'entre elles (45 %) sont propriétaires de leurs locaux et **la grande majorité (74 %) a dégagé un bénéfice en 2014**.

15 % ont déjà été confrontées à une situation bancaire difficile et 27 % rencontrent ou ont

rencontré des difficultés de trésorerie. 60 % disent avoir des relations de qualité avec leur banque.

Le **budget moyen d'exploitation** des entreprises de cette catégorie s'élève à **6 261 K€**. Leur **modèle économique**, demeuré, lui aussi, quasiment inchangé entre 2013 et 2014, repose essentiellement sur les **recettes d'activité**, qui représentent environ la moitié du total de leurs financements. Les subventions publiques en représentent un peu moins de 1/3 et les commandes publiques 14 %, ce dernier ratio étant significativement plus élevé que ceux observés pour toutes les autres catégories. La place, d'une part, des cotisations et, d'autre part, des dons et du mécénat, est très réduite.



SYNTHESE

Chacune des **quatre catégories** de la typologie définie en croisant la taille des entreprises avec leur degré d'exposition au risque représente, à peu près, **1/4 de l'échantillon**.

Les diverses configurations dans lesquelles se trouvent les structures se traduisent, notamment, par des taux de croissance différenciés de l'emploi entre 2013 et 2014 : **seules les « dynamiques » ont vu progresser leurs effectifs de façon importante**, alors qu'ils ont crû de façon modérée pour les trois autres catégories. Des différences se font jour aussi en matière de résultats : **les entreprises sont majoritairement déficitaires au niveau d'une seule catégorie, celle des « fragiles »**, alors qu'elles sont une majorité à dégager des bénéfices dans les autres catégories. Trois secteurs d'activité sont particulièrement représentés au sein de la catégorie des « fragiles » : l'accompagnement à l'emploi, l'éducation populaire et la culture.

Les **recettes d'activité** représentent, quelle que soit la catégorie, une fraction significative du total des ressources, plus particulièrement pour les dynamiques et les installées.

Entre 30 % et 40 % des entreprises rencontrent des **difficultés de trésorerie récurrentes**, sauf chez les fragiles, où ce ratio atteint 50 %. Des **résultats contrastés se font jour en matière de relations bancaires** : les stables et les installées sont satisfaites de celles-ci à hauteur de 60 %, alors que les fragiles le sont à hauteur de 48 % et les dynamiques, seulement, à hauteur de 33 %.

Un **point commun** peut cependant être relevé : pour chaque catégorie de la typologie, une majorité, certes plus ou moins forte, des structures concernées déclarent avoir un **projet d'investissement à trois ans**. Ce résultat peut être vu comme représentatif de ce que les acteurs de l'ESS sont nombreux à partager une « culture du projet » très affirmée.

CHIFFRES CLES

Les principales problématiques :

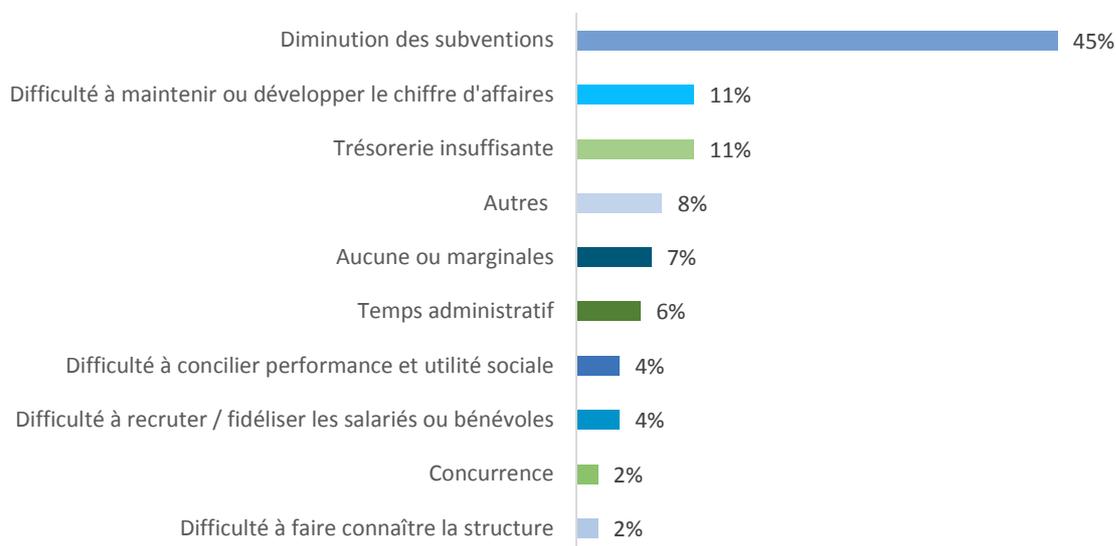
- ➔ *Diminution des subventions : 45 %*
- ➔ *Développement du CA : 11 %*
- ➔ *Insuffisance de trésorerie : 11 %*

Les principaux besoins d'accompagnement :

- ➔ *Diversification des financements : 28 %*
- ➔ *Développement de la communication : 18 %*

Problématiques rencontrées

Les problématiques évoquées à titre prioritaire par les structures ayant répondu à l'enquête sont retranscrites dans le graphique ci-dessous :



Une problématique se détache très nettement, évoquée par 45 % des répondants, à savoir la diminution des subventions. Ce résultat est évidemment à mettre en relation avec celui vu plus haut, relatif au fait qu'une grande majorité des structures (61 %) ont vu au moins un de leurs financeurs publics réduire sa contribution entre les deux derniers exercices.

Le croisement par secteur d'activité montre que cette problématique est particulièrement mentionnée dans la culture (avec un taux d'occurrence de 64 %), le développement local (64 %), le sport (60 %), l'éducation populaire, animation socioculturelle, loisirs (58 %), l'action sociale sans hébergement (52 %) et l'environnement (52 %).

Viennent ensuite, mais loin derrière, deux autres problématiques liées, elles aussi, au modèle économique et financier des entreprises : la difficulté à maintenir ou à développer le chiffre d'affaires, mentionnée par 11 % des répondants, et l'insuffisance de la trésorerie, évoquée également par 11 % des répondants.

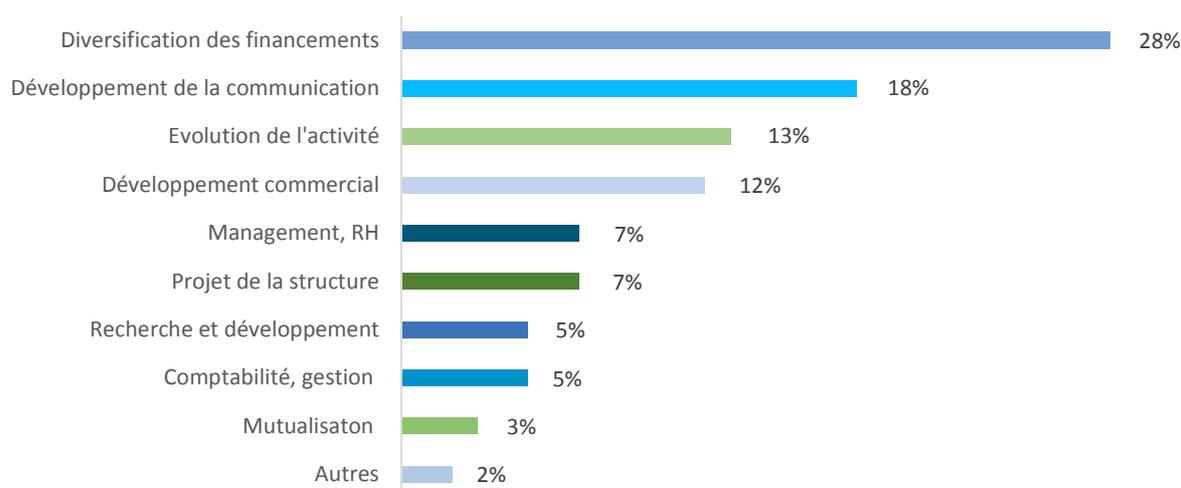
Toutes les autres problématiques évoquées présentent des taux d'occurrence minimales. Il est à noter que 7 % des structures enquêtées déclarent ne rencontrer aucun problème ou ne rencontrer que des problèmes marginaux.

La prégnance des problématiques liées au financement et au modèle économique peut expliquer qu'une majorité des répondants (55%) se déclarent inquiets quant à l'évolution du financement de leur structure dans l'avenir. On notera que cette inquiétude est assez largement partagée, quelle que soit la catégorie de la typologie à laquelle appartient les acteurs : 50 % pour les « dynamiques », 64 % pour les « fragiles », 53 % pour les « stables » et 52 % pour les « installées ».

Le croisement en fonction des secteurs d'activité fait apparaître des taux d'occurrence particulièrement élevés dans la culture (71 %), le développement local (71 %) et l'accompagnement à l'emploi (64 %). Le croisement selon la taille des entreprises montre, pour sa part, que cette inquiétude est particulièrement exprimée par les plus petites d'entre elles : 67 % pour celles ayant de 0 à 1 salarié, 70 % pour celles ayant de 2 à 3 salariés.

Besoins d'accompagnement

En regard des éléments précédents, il est intéressant de rendre compte des résultats obtenus quant aux besoins d'accompagnement exprimés par les structures ayant répondu à l'enquête ; ces résultats figurent dans le graphique ci-dessous :



De façon parfaitement cohérente par rapport aux résultats obtenus en matière de problématiques rencontrées, **un besoin d'accompagnement se détache nettement, celui ayant trait à la diversification des financements, mentionné, à titre prioritaire, par 28 % des répondants.**

Le croisement en fonction des secteurs d'activité fait apparaître des taux d'occurrence supérieurs à la moyenne dans la culture (41 %), l'environnement (41 %), le sport (40 %). Le croisement en fonction de la taille des structures, pour sa part, montre que ce type de besoin est particulièrement exprimé par les plus petites d'entre elles, celles ayant 0 ou 1 salarié (36 %) et celles ayant de 2 à 3 salariés (44 %).

Viennent ensuite **trois autres types d'accompagnement** dont on peut considérer qu'ils sont, **eux aussi, liés au besoin qu'ont les structures d'adapter leur modèle économique à l'évolution de l'environnement**, marquée, entre autres, par la baisse des financements publics : **le développement de la communication** (avec un taux d'occurrence de 18 %), **l'évolution de l'activité** (13 %) et le

développement commercial (12 %) [On peut noter que ces trois aspects sont, pour une bonne part, complémentaires].

Le croisement en fonction des secteurs d'activité montre que celui de l'accompagnement à l'emploi, où l'on trouve les Structures d'Insertion par l'Activité Economique, est particulièrement concerné par ces types de besoins, avec des taux d'occurrence de 31 % pour l'évolution de l'activité et de 27 % pour le développement commercial.

Le besoin d'accompagnement en matière de développement commercial présente aussi un taux d'occurrence significativement supérieur à la moyenne dans le secteur du tourisme : 33 %. Quant au développement de la communication, il présente des taux d'occurrence assez élevés dans les secteurs de la formation, enseignement (30 %) et de l'éducation populaire, animation socioculturelle, loisirs (26 %).

Dans le prolongement des évolutions passées et du recentrage des financements publics alloués aux entreprises de l'ESS, leurs responsables apparaissent avant tout préoccupés par la **problématique de la diminution des subventions et, plus largement, de l'adaptation du modèle économique de leur structure**. En conséquence, il n'est guère étonnant de constater que la majorité d'entre eux expriment le **souhait d'être accompagnés en vue de pouvoir diversifier leurs ressources financières, notamment au travers d'un renforcement de leur activité commerciale**.

Ainsi, en vertu de ce que l'on pourrait appeler le principe de réalité, les responsables de l'ESS semblent avoir intégré le fait que, sous l'effet des fortes contraintes budgétaires pesant sur les pouvoirs publics, les financements que pourront octroyer ces derniers sont durablement appelés à décroître. Une telle anticipation étant certainement fondée, permettre aux entreprises de l'ESS de faire face à cette évolution en adaptant leur modèle économique constitue une véritable priorité, notamment pour les fédérations, réseaux et autres dispositifs d'accompagnement dédiés à l'ESS.

Cela étant, **la subvention n'a pas « dit son dernier mot »**, sa légitimité ayant même été réaffirmée au travers de plusieurs dispositions récentes, notamment la **circulaire du Premier Ministre du 29 septembre 2015 portant sur les relations entre associations et pouvoirs publics**. Cette circulaire s'inscrit elle-même dans la continuité de la **loi relative à l'ESS du 31 juillet 2014**, laquelle a donné une définition législative de la subvention, et permettra la mise en œuvre effective de la **Charte des engagements réciproques entre l'Etat, le Mouvement associatif et les Collectivités territoriales, signée le 14 février 2014**. L'ensemble de ces dispositions visent à renforcer la capacité d'initiative et d'action associative, mise à mal, ces dernières années, par la montée en puissance du recours aux appels d'offres. Ces dispositions ont conduit, notamment, à préciser les critères permettant de caractériser les **Services d'intérêt général non économiques**, ouvrant ainsi la possibilité aux activités concernées de se voir appliquer le modèle de Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) simplifié, et ce quel que soit le montant des aides reçues.

Ainsi, c'est probablement vers **l'instauration d'un modèle économique encore plus pluriel que celui en vigueur aujourd'hui** que s'orientent beaucoup de structures de l'ESS, modèle dans lequel la subvention publique aura encore toute sa place, à côté de **recettes d'activité dont on constate qu'elles occupent déjà, globalement, une place prédominante**. Ces structures auront certainement à faire encore plus que par le passé la démonstration de leurs **« spécificités méritoires »**, du **caractère d'utilité sociale** (qui a elle aussi été définie par la loi sur l'ESS du 31 juillet 2014) **ou d'intérêt général de leurs activités**.

En dépit de ce contexte mouvant et des inquiétudes qu'il génère chez les entreprises de l'ESS, les résultats de l'enquête font apparaître un **fort dynamisme** de leur part, ce que met en évidence, notamment, le fait que beaucoup d'entre eux sont désireux, quelle que soit leur situation, de **réaliser de nouveaux investissements et de lancer de nouveaux projets dans les années à venir**. Il en résulte de fréquents **besoins d'ordre financier**, en investissement comme en trésorerie, pour lesquels les entreprises de l'ESS se doivent de trouver de **bonnes solutions**.

Leur permettre d'**anticiper la survenue de tels besoins par l'élaboration d'une stratégie financière adéquate** pourrait donc constituer une autre piste d'accompagnement, prenant la forme de sensibilisations ou formations, et ce alors qu'une proportion significative d'entre elles puisent dans leurs fonds propres pour financer de nouveaux investissements ou projets, ce qui est loin d'être optimal. Une telle démarche pourrait ainsi permettre aux acteurs de l'ESS d'**acquérir une meilleure**

connaissance des nouvelles solutions de financement, notamment le financement participatif ou crowdfunding, dont on constate qu'ils sont très peu nombreux à l'utiliser ou à envisager d'y recourir dans le futur.

Une autre piste de travail pourrait consister en une **sensibilisation accrue des acteurs bancaires**, particulièrement ceux du secteur coopératif, ainsi que des techniciens des Collectivités territoriales, ces derniers jouant souvent un rôle de conseil auprès des acteurs, aux spécificités du modèle économique et des besoins en financement des entreprises de l'ESS.

Ces différentes pistes de travail et formes d'accompagnement pourraient permettre à ces dernières de relever au mieux les défis économique-financiers auxquels elles sont aujourd'hui confrontées, défis qui conditionnent **leur aptitude à maintenir, consolider et créer des emplois**, notamment dans certains secteurs d'activité apparaissant comme particulièrement fragilisés, tels que la culture, l'éducation populaire ou encore l'action sociale sans hébergement.

Rappelons, pour prendre la mesure de cet enjeu, qu'avec plus de **96 000 salariés, l'ESS représente 12,5 % de l'emploi en Languedoc-Roussillon**, dont 65 % dans l'action sociale sans hébergement, 59 % dans l'hébergement médico-social et social, 58 % dans le sport et les loisirs, et 36 % dans la culture.

Ces différentes pistes de travail ne sont évidemment pas exhaustives, d'autres solutions sont à imaginer et à construire collectivement, notamment en s'inspirant de ce qui peut se faire dans d'autres régions.